

Compte-rendu de la réunion du 5 juillet 2021

Présents : BRAUN Marc, FOELLER Benoît, FOELLER Philippe, FRITZ Jean-Luc, FRITZ Marie Andrée, GAST René, HAAR Daniel, HAMMER Christophe, HAMMER Rémy, HUBSCH Franck, KLIPFEL Catherine, MATHERN Françoise, SCHICKEL Vanessa, WAGNER Philippe

Absent excusé : BEYL Sacha.

Nomination d'un secrétaire de séance : FRITZ Jean-Luc

Ordre du jour :

Dépôt de permis de construire – désignation d'un signataire

En l'absence du maire, M. l'adjoint au maire Benoît Foeller présente la déclaration préalable déposée par France Solar au nom de Gast Yvan concernant l'installation de panneaux photovoltaïques au 30 Grand Rue à Kaidenbourg.

Le CM, après délibération, décide, d'autoriser l'adjoint au maire Benoît Foeller à signer les documents relatifs à cette demande.

Adopté à l'unanimité.

Projet abribus

la démolition de l'abribus sera faite par l'entreprise Herbein de Niederlauterbach

l'abribus sera de couleur rouge identique aux potelets devant la mairie

afin de définir les limites exactes à prendre en compte, il sera fait appel au géomètre

Délibération :

Le maire présente au Cm la nécessité de l'aménagement d'un espace abribus

Après avoir entendu l'exposé du maire, le CM décide :

- de la démolition vu la vétusté du bâtiment existant qui faisait office de laiterie,
- de la construction d'un abribus à cet emplacement
- autorise la maire à signer tous les documents nécessaires à ce projet
- note que les crédits sont prévus au BP de l'exercice 2021

Adopté à l'unanimité.

Plantations de haies vives

Vote à main levée pour le projet des haies vives : 1 abstention

Site D aire de jeux : Jean-Luc informe que l'aubépine prévue est une haie piquante et non adapté au site. Il sera donc fait qu'une ligne de haies.

Site F : le long de la piste cyclable : le département doit donner son accord

Subvention prévue à hauteur de 80 %, mais aucun ordre de prix n'est connu pour l'instant

La main d'œuvre sera faite par le conseil municipal, prévision d'une journée de travail avec éventuellement les enfants de l'école primaire et de bénévoles.

Sujet ajourné, sera revu lors de la prochaine séance au vu de devis et du projet de la convention

Divers

Benoît informe que les membres du club hippique se réunissent au mois d'août pour définir les modalités de la tenue de la fête hippique.

Jean-Luc :

question du nombre des ouvriers communaux travaillant à la commune : le maire informe que pour la saison d'été un ouvrier saisonnier est présent du 10 juin au 31 juillet 2021.

Du suivi des travaux de réparation au clocher de l'église : Marc informe que l'entreprise Fierheller commence les travaux prochainement.

Daniel : l'avancement du site internet

Réponse de Philippe Foeller :

- manque quelques infos de divers acteurs et le mot du maire
- en attente de photos – page d'accueil en attente
- site sera fonctionnel novembre – décembre

le maire informe que :

M. Haas Pierre serait prêt à vendre une parcelle derrière le logement et la mairie au prix de 10 000 € l'are.

Du tapage nocturne de la locataire du logement à côté de la mairie.

Séance levée à 20.20